COMMUNE D'ORMONT DESSOUS

Municipalité

Préavis n° 7-2025 au Conseil communal

Demande de crédit pour une installation photovoltaïque sur les façades du bâtiment de la déchetterie, Le Sépey

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

1. Préambule

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 44'970.00, avant déduction de la subvention, pour financer l'installation photovoltaïque à poser sur les façades du bâtiment ECA 2420 « déchetterie », Le Sépey.

2. Introduction

En 2021, le Conseil communal a octroyé un crédit de CHF 60'000.00 à la Municipalité pour une installation photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de la déchetterie. Ce crédit a permis d'aménager un champ solaire de 172 m², générant une puissance annuelle moyenne de 30'680 kWh. En contrepartie, le bâtiment consomme une moyenne annuelle de l'ordre de 7'260 kWh et le solde de production est quant à lui rémunéré à hauteur de CHF 0.1015 l'unité (tarif au 30.06.2025) par la Romande Energie.

3. Situation générale

La Municipalité souhaite favoriser la production d'énergie verte par des ressources renouvelables et compenser une partie de ses propres besoins en énergie électrique. L'installation actuelle présente un bon rendement et confirme l'emplacement stratégique de panneaux photovoltaïques, c'est pourquoi une offre orientée vers l'énergie solaire a été sollicitée auprès de l'entreprise SSFE Swiss Solar Facility Engineering Sàrl basée au Sépey.

4. Données techniques

L'objectif est d'étendre le champ solaire en disposant 88.32 m² supplémentaires sur les façades de ce même bâtiment, soit 48 modules générant une production annuelle estimée à 12'000 kWh.

Les panneaux photovoltaïques préconisés sont produits en Europe. L'énergie grise nécessaire à leurs fabrications correspond à environ 3 ans de leurs productions électriques sur une durée de vie supérieure à 30 ans.

5. Coût de l'installation

Modules et fixation en façade	CHF	23'350.00
SolarEdge	CHF	6'000.00
Câblage et mise en service	CHF	4'600.00
Préparation du chantier et gestion de projet	CHF	8'500.00
Montant total HT avant subventions	**CHF**	**42'450.00**
Rabais sur marchandise -2%	*CHF*	*-850.00*
TVA 8.1%	*CHF*	*3'370.00*
Montant total TTC avant subventions	**CHF**	**44'970.00**

6. Subventions

Le projet bénéficie de l'aide financière fédérale pour les installations photovoltaïques (rétribution unique « RU »), destinée à couvrir une partie des coûts d'investissement. Elle est versée une seule fois par l'organisme Pronovo AG et est estimée à CHF 8'700.00, ramenant l'investissement net à CHF 36'270.00.

7. Financement

Cette dépense sera financée par la trésorerie courante ou le recours à un emprunt, demeurant dans les limites fixées par le plafond d'endettement adopté par le Conseil communal.

8. Amortissement

L'amortissement sera échelonné sur une période de 10 ans.

9. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal d'Ormont-Dessous

- vu le préavis municipal n° 7-2025,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

décide

I. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 44'970.00 avant subvention pour une installation photovoltaïque sur les façades du bâtiment de la déchetterie, Le Sépey;
II. d'admettre le mode de financement proposé.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 juillet 2025.

Au nom de la Municipalité d'Ormont-Dessous

La Syndique	La Secrétaire
Gretel Ginier	Isabelle Mermod Gross

Délégué municipal : M. Marcel Borloz

Le Sépey, le 30 juin 2025